

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 13
- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 20 octobre 2022

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2022

L’an deux mil vingt-deux le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DUHALDE Kattalin, DARGUY Anne Marie, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie et MM. BARBIER Koxe, BARNECHE Patrick, BISCAY Samuel, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absentes excusées : ECHEVERTZ Chantal, PEREZ Karine

Mme DARGUY Anne Marie a été élue secrétaire.

Délibération N° 2022-06-04 : SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2022

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées en 2021 à diverses associations et énumère la liste des associations non bénéficiaire ayant présenté une demande pour 2022.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

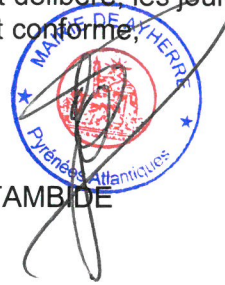
- **décide** le versement d’une subvention aux associations ci-après :

ABARRATIA	700,00 €
IRULEGIKO IRRATIA	200,00 €
ACCA LEHENA	250,00 €
APE ECOLE PRIVEE	648,00 €
CATM – PG d’AYHERRE	120,00 €
HERRIA	250,00 €
SOS LABORARI	220,00 €
BIDEKOEKIN	200,00 €
LURZAINDIA	300,00 €

HANDISPORT PAYS BASQUE	240,00 €
IZPINDAR	150,00 €
CIDFF	150,00 €

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Publié le 
ID : 064-216400861-20221024-2022_06_04-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Arño GASTAMBIDE

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 28/10/2022
Et après transmission en sous-préfecture le 28/10/2022